

quement la possession de ses Etats, & on se promit de part & d'autre les secours stipulés par ladite Alliance, avec la clause expresse de les augmenter suivant que les circonstances où le besoin l'exigeroient, & selon que les deux Hautes Parties Contractantes en pourroient convenir. Ce fut dans cette vûë & à ce dessein, que Leurs Majestés le Roi de Pologne & la Reine de Hongrie signerent, au mois de Mai 1744. une Convention, par laquelle on augmenta le secours mutuel qui avoit été stipulé dans le Traité précédent, en le fixant à 20000. hommes de la part de Sa Majesté, & à 30000. de celle de la Reine.

Il plut à Sa Maj. le Roi de Prusse, au mois d'Août suivant, de rentrer en Bohême à la tête de plus de 100000. hommes. Ce Prince s'étoit imaginé de conquérir avec ses forces en très-peu de tems ce Royaume, qui étoit alors dénué de troupes. Il s'empara en effet d'abord de la Ville de *Prague*, & fit part de cet événement au Roi de Pologne par une Lettre publique, qu'un Courier lui apporta à *Bialistock*, comme d'une chose à laquelle Sa Majesté devoit prendre beaucoup de part.

Ce fut après la prise de Prague, & nommément au mois d'Octobre (quoiqu'on prétende sans aucun fondement dans le Manifeste, qu'il y avoit déjà des troupes Saxonnnes en Bohême, lorsque celles de Prusse traverserent la Saxe au mois d'Août sans le consentement de Sa Majesté) que le Roi de Pologne, en vertu de la Convention mentionnée, fit marcher au secours de la Reine de Hongrie des troupes auxiliaires qu'il lui avoit promises. Cette démarche, & la Déclaration du Roi, que Sa Maj. ne permettroit plus à l'avenir le transport d'artillerie & de munitions par ses
Etats,